

**2023**

**PROGRAMME  
DE  
FORMATION**

**Side Quest**

# Organiser et comprendre la comptabilité de son cabinet et de ses clients

NOTIONS CLÉS DE LA COMPTABILITÉ, OUTILS PRATIQUES, POINTS D'ATTENTION

## Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Avoir une analyse comptable de son cabinet et de ses flux financiers
- ✓ Savoir lire efficacement un bilan comptable pour soi et pour ses clients
- ✓ Décrypter les principales méthodes comptables au profit de son cabinet ou de ses clients
- ✓ Améliorer sa collaboration avec son cabinet d'expertise comptable
- ✓ Optimiser sa gestion au quotidien et valoriser ses actifs

## Public

Le public concerné : les avocats et juristes

## Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : Avoir reçu une formation juridique
- Niveau exigé : NA

## Durée

Cette formation se déroulera en 3h30

Dates : **Mercredi 27 septembre 2023**

Horaires : de 9h à 12h30

## Programme :

### PARTIE 1 - LE BÉABA

#### L'ENTITÉ COMPTABLE

Exemples pratiques : divorce et contentieux avec gérant majoritaire

#### LES MÉTHODES COMPTABLES : TRÉSORERIE OU ENGAGEMENT

Exemples pratiques et comparatif entre les méthodes

#### PRÉSENTATION DU PASSIF

#### PRÉSENTATION DE L'ACTIF

#### PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT

- Les produits
- Les charges
- Les charges financières
- Les charges exceptionnelles

### PARTIE 2 - ALLER PLUS LOIN

#### LES OUTILS PRATIQUES POUR GAGNER DU TEMPS AU QUOTIDIEN

- Exemples pratiques pour comprendre les modes d'imposition en fonction de sa structuration
- Exemples pratiques pour mettre la stratégie comptable au service de ses clients

## Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 200 € HT pour un achat avant le 31 juillet 2023, pour un coût de 250€ HT pour un achat avant le 31 août 2023 et pour un coût de 300€ HT pour un achat en septembre 2023.

Des tarifs dégressifs sont par ailleurs appliqués sur ces tarifs de base pour l'achat de plusieurs formations : 2 formations : 10%, 3 formations : 15%, 4 formations : 20%, 5 formations 25%, 6 formations 30%.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : le paiement est effectué et la convention signée

#### Les délais d'accès à l'action sont :

Le mercredi 27 septembre, soit :

- en présentiel à l'adresse : Maison des Professions Libérales 46 Bd de La Tour-Maubourg 75007 PARIS
- à distance via un lien transmis à l'apprenant

Un replay sera visionnable à l'issue de la formation, pendant une durée de 6 mois.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : méthodes magistrales et démonstratives, à travers des conférences, des études de cas et des ateliers pratiques, animations et ressources complémentaires.

Supports pédagogiques : support pédagogique de présentation à l'issue de la formation.

Prise en compte du handicap :

**Possibilité d'aménager la prise en charge pour prendre en compte les situations de handicap. Sur demande, au préalable de la formation.**

**Contactez le référent handicap : [thibault@side-quest.io](mailto:thibault@side-quest.io)**

### Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Maison des Professions Libérales 46 Bd de La Tour-Maubourg 75007 PARIS

**Accessible également à distance**

Mis à disposition : rétroprojecteurs, places assises, connexion WIFI, accessibilité PMR.

Équipements devant être amenés par l'apprenant : *De quoi prendre des notes : ordinateur ou papier.*

### Compétences des formateurs

Formation assurée par [Camille Merlet](#), avocate en droit des affaires au Barreau de Marseille et [David Levy](#), Expert Comptable.

CV disponibles sur la page d'inscription et remis aux apprenants avant signature de la convention.

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- ☑ feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur

## Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

- QCM unique en fin de formation
- Attestation de formation